



## Convocation et programme 2019

Genre de service	Tenue / Thème	Date / Heure / Lieu
------------------	---------------	---------------------

### Rapports / Séances

<b>Rapport général</b> pour EM, Ofse, tous les SPP, tous les SP	Selon ordre spécial	Jeudi 05 décembre * 19:00 - 20:30
<b>Séance d'Etat-major</b> pour membres de l'Etat-major	Selon ordre du jour	Mardi 05 mars * Mardi 14 mai * Mercredi 11 septembre * Mardi 15 octobre * Jeudi 21 novembre * chaque fois 14:00 - 16:00
<b>Sapeurs-pompiers professionnel</b> pour Cdt Bat, Chef de secteur, Chefs d'équipe, Chefs d'équipes rempl.	Selon ordre du jour	Mardi, 05 février * Mardi, 02 avril * Mardi, 28 mai * Mardi, 27 août * Mardi, 01 octobre * Mardi, 26 novembre * chaque fois 08:00 - 10:00
<b>Compagnie de piquet Section1-3</b> pour Cdt Cp Piq, Csec et Csec r, Cg, SP Csec et Csec r des sections 4 et 5	Selon ordre spécial	Jeudi 13 juin * 19:00 - 20:30
<b>Rapport de coordination</b> pour Cdt Bat, Cdt Cp Piq, Csec et Csec r, responsable instruction	Tenue de travail	Mardi 20 août * 18:30 - 22:00

C:\Users\createur\Downloads\Convocation_et_programme_2019.docx		
Aktuelle Version / <i>version actuelle</i>	Ersetzt Version vom / <i>remplace la version de</i>	Seite / <i>page</i>
01.10.2018		1/7

## Cadres / spécialistes

<b>Exercice cadre pour officiers</b> pour EM, Ofse, Cdt Cp Piq, Csec et Csec r, Sgt SPP	Formation à la conduite d'intervention	Lundi 18 février * 19:00 - 21:30
<b>Exercices cadre pour officiers</b> pour EM, Ofse, Cdt Cp Piq, Csec et Csec r, Sgt SPP	Formation à la conduite d'intervention	Lundi 18 mars * 19:00 - 21:30
<b>Exercice cadre pour officiers</b> pour EM, Ofse, Cdt Cp Piq, Csec et Csec r, Sgt SPP	Formation à la conduite d'intervention	Lundi 23 septembre * 19:00 - 21:30
<b>Exercice cadre pour sous-officiers</b> pour Cg des sections 1-5	Formation à la connaissance de base	Lundi 29 avril * 19:00 - 21:30
<b>Exercice cadre pour sous-officiers</b> pour Cg des sections 1-5	Formation à la connaissance de base	Lundi 21 octobre * 19:00 - 21:30

## Cp Piquet sections 1-3

<b>Journée de formation</b> pour Cdt Cp Piq, Csec et Csec r, Cg, SP	Selon ordre spécial	Vendredi 08 mars * 07:30 - 17:00
<b>Journée de formation chauffeurs</b> pour Cdt Cp Piq, Chauffeurs C et C1 118	Selon ordre spécial	Vendredi 24 mai * 07:30 - 17:00
<b>Journée de formation</b> pour Cdt Cp Piq, Csec et Csec r, Cg, SP	Selon ordre spécial	Vendredi 27 septembre * 07:30 - 17:00
<b>Exercices</b> pour les Sp avec convention de type: GP, RP1, RP2 et TP	Selon le plan de service et ordre spécial	chaque 3 <sup>ème</sup> mercredi * 19:00 - 21:30 chaque 3 <sup>ème</sup> samedi * 08:00 - 11:00

## Cp Piquet section 4

<b>Exercice de section</b> pour chaque SP	Organisation 2019 / Niveau de formation des SP	Jeudi 24 janvier ** 19:00 - 21:30
	Formation Conduite des véhicules-SP	Mardi 19 février ** 19:00 - 21:30
	Lutte contre le feu Déploiement des conduites	Mardi 19 mars ** 19:00 - 21:30
	Fitness avec course 12 minutes	Jeudi 11 avril ** 19:00 - 21:30
	PR: Exercice au feu Non PR: Circulation	Lundi 06 mai ** 19:00 - 21:30 / 22:30
	Assistance technique Événements naturels	Jeudi 06 juin ** 19:00 - 21:30
	Feux de forêt Transport d'eau	Mardi 25 juin ** 19:00 - 21:30
	Conduite: Exercice D'intervention complexe	Jeudi 22 août ** 19:00 - 21:30
	PR / Lutte contre le feu Parcours/Petits moyens d'ex.	Lundi 09 septembre ** 19:00 - 21:30
	Service de sauvetage Div. moyens de sauvetage	Mardi 15 octobre ** 19:00 - 21:30
	Ventilation Instruction sur maquette	Jeudi 14 novembre ** 19:00 - 21:30
	Communication / PR Types de radios - Urgence UR	Lundi 02 décembre ** 19:00 - 21:30
	<b>Conduite véhicules / technique</b> pour Chauffeurs C et C1 118	Selon ordre spécial
<b>Journée de formation</b> pour Csec et Csec r	Selon ordre spécial	Vendredi 08 mars * 07:30 - 17:00
<b>Journée de formation chauffeurs</b> pour Chauffeurs C et C1 118	Selon ordre spécial	Vendredi 24 mai * 07:30 - 17:00
<b>Journée de formation</b> pour Csec et Csec r	Selon ordre spécial	Vendredi 27 septembre * 07:30 - 17:00

## Cp Piquet section 5

<b>Exercice de section</b> pour tous les SP	Organisation 2019 / Contrôle du matériel	Lundi 21 janvier *** 19:00 - 21:30
	Formation Conduite des véhicules-SP	Lundi 04 février *** 19:00 - 21:30
	Service de sauvetage Div. moyens de sauvetage	Lundi 04 mars *** 19:00 - 21:30
	Lutte contre le feu Déploiement des conduites	Lundi 25 mars *** 19:00 - 21:30
	Fitness avec course 12 minutes	Lundi 15 avril *** 19:00 - 21:30
	PR: Exercice au feu Non PR: Circulation	Lundi 06 mai *** 19:00 - 21:30 / 22:30
	Assistance technique Elémentaire	Lundi 03 juin *** 19:00 - 21:30
	Feux de forêt Transport d'eau	Lundi 17 juin *** 19:00 - 21:30
	Conduite: Exercice D'intervention complexe	Lundi 19 août *** 19:00 - 21:30
	PR / Lutte contre le feu Parcours/Petits moyens d'ex.	Lundi 16 septembre *** 19:00 - 21:30 / 22:30
	Ventilation Instruction sur maquette	Lundi 04 novembre *** 19:00 - 21:30
	Communication / PR Types de radios - Urgence PR	Lundi 09 décembre *** 19:00 - 21:30
<b>Journée de formation</b> pour Csec et Csec r	Selon ordre spécial	Vendredi 08 mars * 07:30 -17:00
<b>Journée de formation</b> pour Csec et Csec r	Selon ordre spécial	Vendredi 27 septembre * 07:30 - 17:00

## Jeunes sapeurs-pompiers (14-18 ans)

<b>Exercice avec la section 4</b> pour les Jsp	Organisation 2019 / Contrôle du matériel	Jeudi 24 janvier ** 19:00 - 21:30
	Lutte contre le feu Déploiement des conduites	Mardi 19 mars ** 19:00 - 21:30
	Assistance technique Événements naturels	Jeudi 06 juin ** 19:00 - 21:30
	PR / Lutte contre le feu Parcours/Petits moyens d'ex.	Lundi 09 septembre ** 19:00 - 21:30
	Communication / Rapport annuel	Mardi 02 décembre ** 19:00 – 21:30
<b>Cours de perfectionnement</b> obligatoire pour tous les Jsp	Selon convocation AIB (FR)	Samedi 16 mars, ou Samedi 14 septembre
	Selon convocation AIB (DE)	Samedi 04 mai, ou Samedi 18 mai

## Recrutement

<b>Soirée information Cp Piquet</b> <b>(Sect 1-4)</b> Recrutement Bienne, Nidau, Ipsach	Salle de théorie, 1 <sup>er</sup> étage, rue du Chantier 8	Mardi 27 août * 19:00 - 20:30
<b>Soirée d'information</b> Jeunes sapeurs-pompiers et parents	Salle de théorie, 1 <sup>er</sup> étage, Dr. Schneider-Strasse 92, Nidau	Mardi 20 août ** 18:30 - 19:30

## Manifestation

<b>Sortie de la section</b> chaque section organise sa sortie	Sur invitation	Info par le Csec
<b>Journée portes ouvertes</b> Tout le bataillon	Selon ordre spécial	Samedi 31 août 07 :30 – 17.30

## Cp Piquet nouveaux incorporés

<b>Section 1-5</b> pour tous les nouveaux incorporés	Introduction	Lundi 21 janvier * 19:00 - 21:30
	Service technique / 1	Lundi 28 janvier * 19:00 - 21:30
	Lutte contre le feu	Lundi 04 février * 19 :00 - 21:30
	Hydrocarbures	Jeudi 21 février * 19:00 - 21:30
	Service de sauvetage / Caméra / Ventilateur	Mardi 26 février * 19:00 - 21:30
	Exercices avec la section attribuée	Section 4 et 5 dès le jeudi 04 <sup>er</sup> mars Section 1 - 3 dès le mercredi 01 <sup>er</sup> avril

<b>Section 1-5</b> pour les nouveaux incorporés avec protection respiratoire	Parcours avec appareil de la protection respiratoire	Mardi 04 mars * 19:00 - 21:30
--	---	----------------------------------

<b>Section 1-3</b> pour les incorporés avec contrat GP; RP ou TP	Service technique / 2	Mardi 19 mars * 19:00 - 21:30
	ABC	Mardi 26 mars * 19:00 - 21:30

Légende:           \* Caserne, Bienne  
                      \*\* Local du feu, Nidau  
                      \*\*\* Local du feu, Douanne

Les rapports et les exercices commencent à l'heure et au lieu mentionné, sauf convocation spéciale.

Pour les activités commandées organisées à Caserne Bienne, un transport en commun est organisé en tenant compte de l'entrée en service suivant:

Section 4: 15 minutes avant le début de l'activité commandée

Section 5: 20 minutes avant le début de l'activité commandée

Si aucune tenue spécifique n'est ordonnée, la tenue complète d'intervention est de vigueur.

Le commandement des pompiers peut ordonner des rapports ou exercices supplémentaires.

Extrait du règlement du corps régional des sapeurs-pompiers de l'agglomération biennoise:

#### **Art. 11 - Obligation; excuses**

<sup>1</sup> La fréquentation de tous les exercices est obligatoire.

<sup>2</sup> Les demandes de dispense doivent être adressées le plus tôt possible au département de l'Administration municipale compétent pour les affaires liées aux sapeurs-pompiers.

<sup>3</sup> Sont valables comme motifs d'excuse: maladie et accident / maladie grave ou décès dans la famille / grossesse / absence motivée de la localité / autres motifs importants (p. ex. exercice d'une fonction publique, heures supplémentaires et travail en équipe sur présentation d'un justificatif, absence de la localité pour raisons militaires et professionnelles, vacances, etc.)

<sup>4</sup> Sur instruction du commandement des sapeurs-pompiers, les exercices qui n'ont pas été accomplis doivent être rattrapés.

#### **Art. 23 - Peines**

<sup>1</sup> Quiconque contrevient aux dispositions du présent règlement ou aux prescriptions d'exécution y afférentes est passible d'une amende pouvant atteindre le montant maximal fixé par la Loi sur les communes.

<sup>2</sup> Les peines prévues à l'article 47ss de la Loi sur la protection contre le feu et les sapeurs-pompiers demeurent applicables.

**Pour cette raison, les excuses justifiées seront écrites et déposées au moins 24 heures avant l'activité commandée au commandement des sapeurs- pompiers (SMS non recevable).**

Bienne, novembre 2018

Regio Feu Biel/Bienne  
Lt col Didier Wicht, Cdt  
Rue du Chantier 8  
2503 Biel/Bienne  
Téléphone 032 326 22 01  
sapeurs-pompiers@biel-bienne.ch  
www.biel-bienne.ch